



## Procès-verbal du Conseil d'Établissement

*Lundi 19 novembre 2018*

### Présents

#### **Membres à voix consultative :**

Renaud Le Berre, conseiller consulaire  
Philippe Ogonowski, conseiller consulaire

#### **Membres de droit:**

Dominique Duthel, Proviseur, Elisabeth Guiboud-Ribaud, CPE Lycée, Jean-Christophe Maignan, Directeur de l'école élémentaire; Didier Mathieux, Directeur administratif et financier, Stéphane Housset, Directeur de l'école maternelle, Olivier Rubiera, Proviseur adjoint-Lycée, Emily Vermersch, Proviseur adjoint-Collège

#### **Personnels d'enseignement, d'éducation et de surveillance**

Claire Ducruet, Erwan Goaderoch, Carmen Marco, Olivia Martelli, Estrella Gorjon, Guy Sabatier

#### **Personnels administratif et de service:**

Céline Marin  
Manuel Millan

#### **Parents:**

Marta Climent, Catherine Garcia Barragan, Catherine Gatignol, Romina Ostrowicz, Sabine Van Caillie, Cristina Verduci

#### **Elèves:**

Maelys Des Hays de Gassart  
Max Vilanova

#### **Invités :**

Dario Bassas, élève de collège  
Côme Chabaille, Vice Pdt CVL

#### **Excusés:**

Cyril Piquemal, Consul Général de France  
Pascal Bourbon, conseiller consulaire  
Pierre-Olivier Bousquet, Conseiller consulaire  
Raphaël Chambat, conseiller consulaire  
Stéphane Etcheverry, conseiller consulaire  
Anne Louyot, Conseillère de coopération et d'action culturelle Culturelle

### **1/ Approbation du procès-verbal du CE du 03/10/2018**

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

### **2/ Approbation de l'ordre du jour**

Nomination d'un secrétaire de séance: Stéphane Housset

### **3/ Présentation des activités de l'Association Sportive Scolaire** (Mme Guelle, professeure d'EPS)

Monsieur Duthel est président. Mme Guelle est secrétaire. Mme Delsault trésorière.

De nombreuses activités ont lieu les mercredis et jeudis (escalade, rugby, badminton, danse contemporaine).

Il y a plus ou moins 200 inscrits / licenciés.

De nouvelles activités ont vu le jour cette année : AS Fitness, Volley-ball, Hip-Hop)

Mise en place d'un Web Master Reporter (reportages et médias autour de l'ASS)

Les axes recherchés sont :

- Dimension artistique
- Aider les élèves dans les programmations pour les préparer au baccalauréat
- Générer de l'autonomie, de la responsabilisation grâce à des réunions, à la tenue du bureau associatif...
- Former des élèves compétents susceptibles de devenir formateurs.

### **4/ Mise en place des différents conseils/réunions**

- le 29 novembre 2018 → Conseil pédagogique entre les professeurs coordinateurs des disciplines
- le 03 décembre 2018 → Réunion des parents des classes de seconde (266 élèves) → démarches pour les choix des spécialités pour le second trimestre
- Fin janvier → Conseil d'établissement

### **5/ Information budget initial 2019 - Information budget exécutoire 2018**

Le budget 2019 prévoit des dépenses de personnel, de fonctionnement et d'investissement d'un montant de 20 571 350 € ; les recettes sont estimées à 19 721 350 €. Il est présenté en déséquilibre avec un prélèvement dans le fonds de roulement de 850 000 €.

S'ensuit une présentation détaillée du budget avec Powerpoint : évolution des effectifs, tarifs identiques (quelques soient les nationalités).

Les recettes proviennent des frais de scolarité et de demi-pension pour l'essentiel ; d'autres produits à la marge proviennent de la location des divers espaces (tennis, salle Dravet...)

Le budget et sous-budgets sont présentés par :

- par nature (personnel, fonctionnement et investissement)
- par destination (excellence éducative, accompagner le réseau et modernisation)
- Prévision des crédits d'enseignement/fonctionnement

- Investissement 2019 (1 900 000 €)
- Excellence éducative (10 756 300 €)
- Accompagner et faire vivre le réseau (6 337 379 €)
- Modernisation (support et immobilier) (3 477 671 €)

Comparaison budget 2018-2019.

Le projet de budget 2019 est approuvé à l'unanimité.

**Situation du budget 2018** (réalisé à ce jour) :

- La consommation des autorisations d'engagement et des crédits de paiement correspond aux prévisions ;
- Les recettes réalisées en 2018 sont conformes là aussi aux estimations.

## 6/ Nouveaux voyages scolaires

Nouveau projet à l'initiative du LFM (lycée français de Madrid)

- 15 élèves participants
- 2 groupes
- Euromad 2019
- Prise en charge financière possible par le fond de mutualisation

## 7/ Questions diverses

### ❖ **Bilan de la mise en place de la régulation de l'usage du smartphone**

Au collège, la mise en place est plutôt bien accueillie par les élèves qui jouent plus activement dans la cour.

Les informaticiens mettent en place une connexion wifi distincte pour quelques profils spécifiques :

- pour les adultes de l'établissement
- pour les lycéens
- pour les partenaires (parents, entreprises, stagiaires, colloques...)

### ❖ **Montant de la scolarité sur trois trimestres**

Le fonctionnement actuel a été voté au CE de juin 2018. Il ne serait pas raisonnable de changer moins de 6 mois plus tard. Par ailleurs les outils comptables pour la mensualisation n'existent pas.

### **Sécurisation du portail « pompiers »**

Rappel de l'historique concernant le portail de l'entrée principale (le pavillon). Actuellement le lycée travaille avec un programmiste qui a pour mission d'homogénéiser le niveau de sécurité sur les 6 entrées. Le LFB va anticiper avec l'entreprise qui a travaillé sur le Pavillon (avec validation de l'AEFE) :

- Panneaux coulissants

- Poteaux escamotables

❖ **Vétusté des sanitaires dans le préau de l'élémentaire**

Les portes ne fermeraient pas → intervention de Monsieur Maignan → Le bloc sanitaire est un lieu spécifique avec une surveillance réelle mais complexe.

❖ **Finitions à l'école maternelle Munner**

Le cabinet d'architectes B720 aidera le LFB pour finir les travaux. L'avocat du LFB est en relation avec l'administrateur qui gère la faillite de l'entreprise Perez. Le LFB est optimiste concernant la fin des travaux pour l'année scolaire 2018-2019.

❖ **Fermeture d'une classe / fermeture d'un poste ?**

Il y aura fermeture d'un poste sauf s'il y a départ d'un/e collègue. L'impact se répercuterait alors sur un des derniers collègues arrivés en temps partiel.

Argumentaire des personnels pour justifier le poste à garder :

- Besoins en FLE
- Besoin en différenciation

❖ **Ingérence / interférences des familles dans le rôle pédagogique des enseignants**

Ce phénomène se vérifie essentiellement avec les parents des classes de 6<sup>ème</sup> car les familles ne connaissent pas encore le fonctionnement du Secondaire.

Les parents élus doivent transmettre aux autres parents le message suivant : « Faites confiance » ! Les parents élus précisent que ces parents sont souvent de ceux qui n'écoutent pas non plus les représentants de l'APE...

Les professeurs principaux sont souvent découragés par l'insistance de ces quelques parents.

Le Proviseur clôture le conseil d'établissement à 21h00.

Le président

  


Le secrétaire